

Bulletin MUNICIPAL

BERLES-MONCHEL



Budget
Communication
Association

Construction

Événement

Ecole

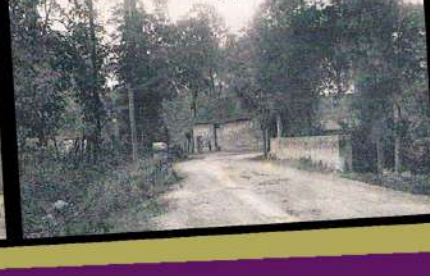
Subvention

Urbanisme

Patrimoine

Décembre 2020

Berles autrefois....





Commune
de
Berles-Monchel

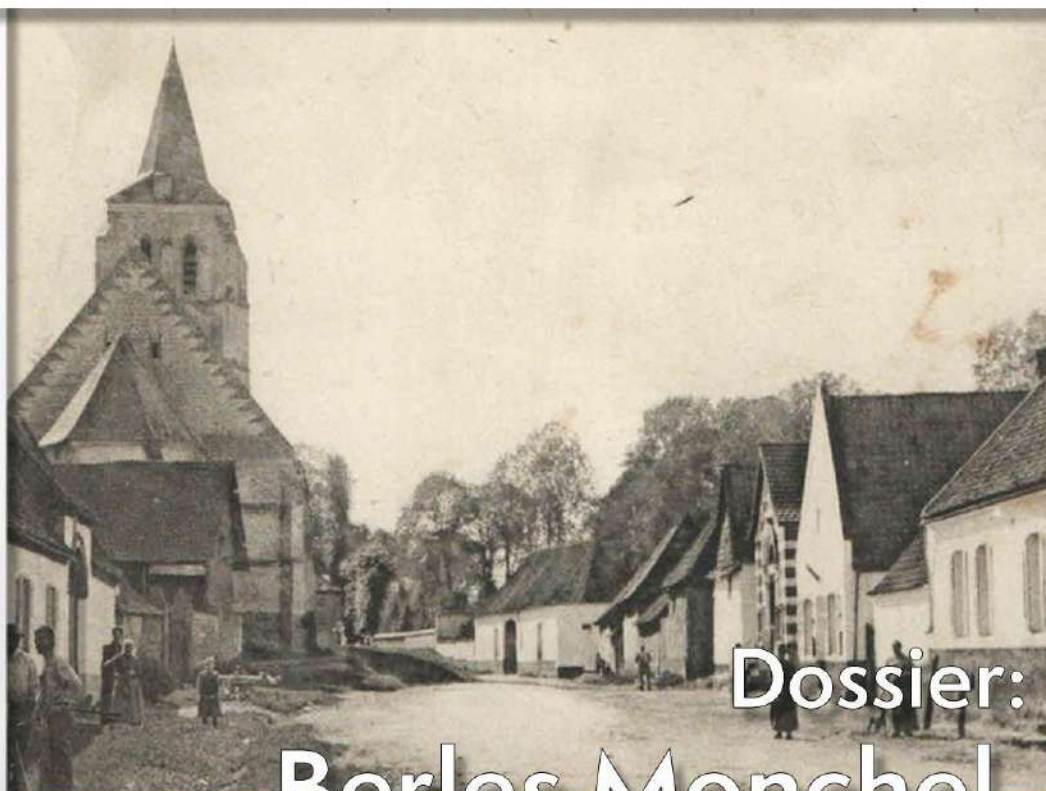


SOMMAIRE

Bulletin Municipal / Décembre 2020

INDEX

- 4** Le Conseil municipal
- 6** Etat civil
- 7** Vie communale
- 9** Finance
- 11** Réalisation 2020
- 13** Projet 2021
- 14** Rencontres diverses
- 15** Environnement
- 16** Assainissement
- 17** Evènements
- 19** Histoire locale
- 22** Associations
- 25** Berles autrefois
- 27** Remerciements



Dossier: Berles Monchel autrefois





Jean Jacques THELLIER

Maire de
BERLES-MONCHEL

Bulletin municipal de
Berles-Monchel

Hiver 2020

Réalisé par la commission
Communication

Crédit photos: Municipalité
et associations

Mise en page et
impression: Municipalité



Traverser une année comme celle-là, personne n'aurait pu l'imaginer. Soudainement, tout a changé. Nous avons dû garder nos distances et apprendre à vivre différemment en nous adaptant au contexte.

Merci aux électrices et électeurs qui ont élu cette nouvelle équipe municipale pour six ans et qui m'ont renouvelé une nouvelle fois leur confiance.

Conscient et convaincu de pouvoir compter sur l'efficacité et la complémentarité de mes deux adjoints, j'ai pris quelques responsabilités au sein de l'intercommunalité sur les thématiques liées au plan climat, tels que : les énergies, la mobilité et l'alimentation.

Les dossiers communaux en cours ont été repris et poursuivis avec les nouveaux élus qui réfléchissent à de futurs projets portant sur l'aménagement paysager, environnemental et structurant de notre village, et ce dans un esprit participatif.

Fort de finances saines, d'un faible taux d'endettement et du soutien « important » de l'Etat au travers du plan « France Relance » mis en place pour accompagner les communes à participer à leur échelle à la relance économique, nous pouvons espérer la réalisation assez rapide de quelques projets.

Sachant que pour nous accompagner dans nos investissements, la Région et le Département vont également consacrer des budgets en ce sens.

Un éclairage neuf a été porté sur les actions et les événements communaux au travers d'une nouvelle communication plus accessible et plus moderne sous l'impulsion, notamment de Michaël Deplanques.

En cette période où la circulation du virus est toujours active, nous avons le regret de ne pas pouvoir organiser notre traditionnelle cérémonie d'échange des vœux.

Au nom des membres du Conseil municipal et de moi-même, je vous souhaite tout simplement une meilleure année, qu'elle soit pour vous, vos proches et tous ceux qui vous sont chers une année riche de partage et de convivialité.

Ces vœux je les adresse également à notre personnel communal qui œuvre à nos côtés tout au long de l'année avec sérieux et professionnalisme.

Permettez-moi également d'adresser de sincères remerciements à Patrick qui vient de faire valoir ses droits à la retraite, et lui souhaiter une longue et belle retraite.

Le Maire

JJ THELLIER

• Vos élus à votre écoute



LES ADJOINTS AU MAIRE

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

LE MAIRE



JEAN JACQUES THELLIER
MAIRE



HUBERT MORREEL
1er adjoint
*en charge du budget et
du personnel communal*



MARTINE THERY
2ème adjointe
*en charge de l'environnement,
du cadre de vie et des fêtes*



PHILIPPE COJON



GUILLAUME CREPIN



MICHAEL DEPLANQUES



LOUIS CHOAIN



CLAUDE PRAT



JEAN RIMAURO



EMILIE CLEMENT



MEHDI KORBI

La nouvelle équipe municipale a pris officiellement ses fonctions le 28 mai dernier lors du Conseil municipal d'installation. Au cours des six prochaines années, vos élus locaux ont pour ambition de poursuivre la modernisation de Berles Monchel, tout en préservant notre environnement. Monsieur le Maire Jean Jacques Thellier et son équipe sont prêts à relever cette nouvelle mission, en concertation avec les habitants.

• Baptême républicain



Toutes nos félicitations à:

BODELOT Alicia, le 8 Août 2020

• Mariages



Tous nos voeux à:

REMILI Fabrice et HERMANT Angélique le 26 Septembre 2020

DELVILLE Christophe et COURBY Laetitia le 10 Octobre 2020

• Décès



Nos sincères condoléances aux familles de:

BERTIN Claude décédé le 22 mars 2020

MIELET Bernard décédé le 13 Juin 2020

BACQUEVILLE Mariette, épouse ROUSSEL décédée le 5 Août 2020

PETIT Jeanne, épouse ANQUET décédée le 3 Novembre 2020

BACQUEVILLE Marthe, épouse BOIDIN décédée le 18 Novembre 2020

• Nouveaux habitants :



Bienvenue à:

Monsieur DUCATEL José (19 Rue de Vandelicourt)

Monsieur HONORE Julien et Madame SEGARD Melissa (27 Rue de Vandelicourt)

Monsieur MARQUIS Johan et madame VIGNON Laura (23 Rue d'Eau)

Monsieur QUENON Thomas et Madame PUERTA Eve (23 Rue de Vandelicourt)

• Reprise des tombes

Les concessions « perpétuelles » individuelles, collectives de famille à l'état d'abandon ont été recensées dès le 1er Février 2018.

Après un délai réglementaire de trois années, début 2021 un second constat d'abandon des sépultures non entretenues ou délabrées entraînera une reprise progressive de ces tombes en commençant par les plus abîmées.

Les restes des personnes exhumées seront ensuite placés dans un ossuaire avec un registre tenu à disposition du public.

Les descendants ou successeurs ne disposent donc plus que de quelques mois pour remettre en état les sépultures identifiées.



• Communication



Lettre d'information

Réseaux sociaux

Site internet

Depuis plusieurs mois la commune édite une lettre d'information : "La lettre d'info".

L'objectif central de cette lettre est d'informer la population sur les affaires de la commune et de donner à tous, les moyens de comprendre les enjeux des actions conduites par la municipalité.

La commune a eu le plaisir également de vous faire découvrir notre nouveau site internet .

Intuitif et interactif, il est également doté d'une présentation dynamique et moderne pour faciliter votre navigation.

Vous y trouverez des renseignements pratiques régulièrement mis à jour (*agenda des manifestations, actualités, comptes rendus, réservation cantine scolaire...*)

De nouvelles fonctionnalités sont prévues dans les prochaines semaines: formulaire de pré-réservation des salles communales en location, rendez-vous par visioconférence.

Nous espérons que ce nouvel outil vous apportera entière satisfaction.



Berles Monchel



www.berles-monchel.fr



Scannez-moi



Scannez-moi

• SIVU des Hauts de Scarpe



Suite aux dernières élections municipales, le Conseil a désigné, en mai, ses délégués auprès du SIVU des Hauts de Scarpe :

Titulaires :

Emilie CLEMENT
Martine THERY
Hubert MORREEL

Suppléants :

Jean RIMAURO
Guillaume CREPIN
Jean-Jacques THELLIER

Au cours de sa première réunion, le 11 juin, les membres du SIVU ont constitué leur bureau :

- Présidente : Emmanuelle LEGRAND
- Vice-Président : Hubert MORREEL
- Secrétaire : Vanessa GERARD

Ils en ont profité pour examiner le compte administratif 2019 et voter le budget 2020.

Une participation de 100€ par habitant (107€ en 2019) a ainsi été votée, les dépenses et les recettes s'équilibrant à 194 957.54€. A noter que plus de 70% de ce budget est consacré aux frais de personnel. 61€ par élève sont réservés aux fournitures scolaires.

Le SIVU des Hauts de Scarpe, dont le siège se trouve en mairie de Savy-Berlette, est chargé de la gestion des services de restauration et de garderie. Un personnel qualifié assure le bon fonctionnement et la sécurité à bord du transport scolaire, géré par la Région.

Un budget, voté par les deux communes du RPI, finance ces activités et rémunère un personnel venant en aide à l'encadrement en maternelle et autres services annexes.

Les tarifs restent inchangés

- Cantine : 4.20€ (dont garderie : 2.10€)
- Garderie du matin ou du soir : 1€ / du matin et du soir : 2€
- Cantine et garderie du matin et / ou du soir : 5€

Le 27 août, une seconde réunion a permis de préparer la rentrée scolaire.

Des réflexions seront engagées sur les possibilités de moduler les différents tarifs ou sur l'origine de la fourniture des repas.

Un arrêté imposant le port du masque aux abords de l'école pour les piétons de plus de 11 ans a été pris par nos deux maires.

Le 22 septembre, une réunion avec nos voisins du RPI des 3 villages : Béthonsart, Fréwillers et Villers Brûlin a été consacrée au devenir de nos écoles, les effectifs baissant régulièrement. Une hypothèse de regroupement a été évoquée ; des réunions complémentaires sont à prévoir pour essayer de mener à bien cette solution.

• Les chiffres clés

Ces chiffres reposent sur les comptes administratifs de 2015 à 2019 et s'appuient sur des exercices budgétaires réalisés, clos et attestés par le comptable public.



Comparaison des dépenses de fonctionnement entre Berles-Monchel, le Département, La Région et le Pays pour 2019

*Eau, électricité, produits d'entretien,...

Des signes de gestion rigoureuse : les charges générales et de personnel sont bien inférieures pour la commune.

Les dépenses de gestion courante sont plus élevées car elles intègrent le fonctionnement du SIVU

	Montant en € par habitant			
En €/hab	Commune	Département	Région	Nationale
Charges générales*	100	175	193	209
Charges de gestion courante	163	79	95	108
	Dont SIVU			
	Des Hauts de Scarpe :			
	107			
	Dont Indemnités des élus :			
	29			
	Dont Service Incendie :			
	27			
Charges de personnel	119	242	249	275
Charge financière	6	16	12	16

Comparaison des recettes de fonctionnement entre Berles-Monchel, le Département, La Région et le Pays pour 2019

	Montant en € par habitant			
En €/hab	Commune	Département	Région	Nationale
Ressources Fiscales (impôts)	327	405	422	451
Dotations de l'état	225	167	183	203
Locations	20	66	71	111

Les recettes fiscales sont moins conséquentes chez nous (taux inchangés), mais sont compensées par des aides de l'état plus importantes.

Opérations d'investissement

Repères des dépenses de 2019

En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	867	262	286	336
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	26	48	48	73

Les dépenses sont importantes avec en particulier l'agrandissement de la salle d'activités

Repères des recettes de 2019

En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dotations et fonds globalisés	51	40	44	54
Recettes liées aux emprunts	0	57	53	77
Subventions et participations d'équipement reçues	442	76	74	90

Pour les travaux de notre salle, les subventions sont conséquentes

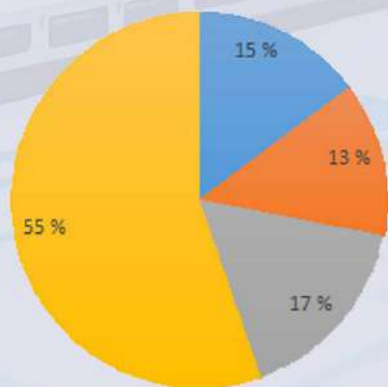
• Budget

Tout budget est constitué d'un chapitre recettes et d'un chapitre dépenses. Pour 2020, les prévisions s'équilibrent à hauteur de 796 972.01€

Fonctionnement

La partie fonctionnement du budget s'équilibre à 522 925.91€, répartie de la façon suivante :

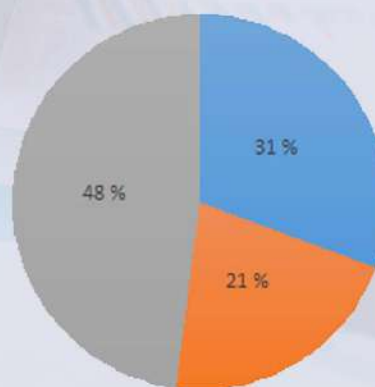
Dépenses



■ Charges à caractère général ■ Charges du personnel
■ Charges de gestion courante ■ Virement à la section d'investissement

Stabilité mais à noter des provisions d'investissement

Recettes



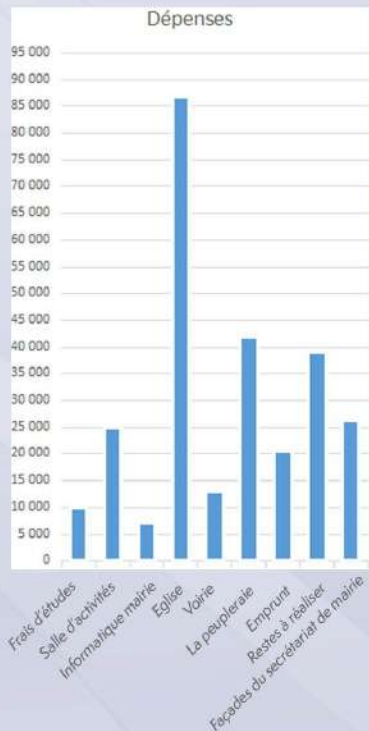
■ Impôts et taxes ■ Dotations et participations
■ Résultat reporté de 2019

Ces recettes nous permettent de réaliser de nombreux travaux d'investissement dans notre commune

Investissement

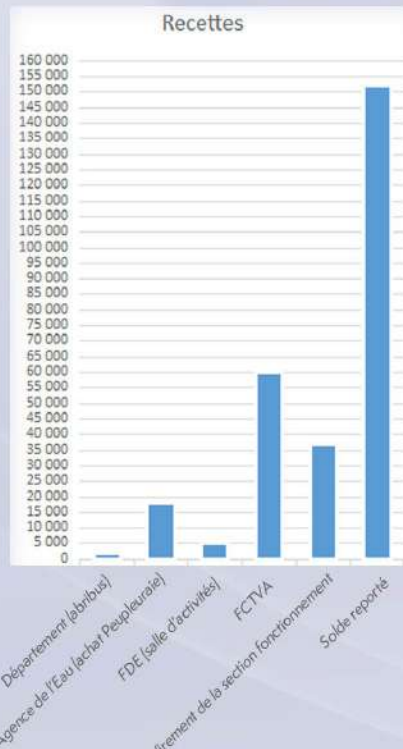
La section investissement s'équilibre à 274 046.10.

Dépenses



Ce sont des prévisions de travaux

Recettes



Les recettes, elle sont validées

• La peupleraie

Coût HT: 25 000 € Subvention 18 410 € (dept)
Coût pour la commune: 7890 €

La commune a acquis en fin d'année la parcelle dite « la Peupleraie ». Un diagnostic écologique, réalisé par le CPIE, a mis en avant la richesse environnementale de cette zone humide. L'objectif du Conseil Municipal est maintenant de travailler sur son aménagement de façon participatif afin que les habitants soient acteurs de ce projet.



• Ecole

Coût HT: 6 819.86 € Subvention 5 544 € (CCCA)
Coût pour la commune: 1 285.46 €

La commune de Berles Monchel a bénéficié au mois de Septembre, d'un chantier d'insertion pour la rénovation extérieure de son école (rejointoiement des briques et remise en état des soubassements). Ce dispositif, co-financé en partie par la Communauté de communes, permet la réhabilitation du patrimoine des communes du territoire et favorise la réinsertion professionnelle des salariés de l'association.



• Voirie

Remise en état de la voirie

La commune a procédé fin Août à une remise en état de la voirie rues de Vandelicourt et du Clauzel: rebouchage des trous sur les chaussées et rescellement des plaques d'égouts. Rue Clauzel, un nouvel enduit complet a été effectué sur la chaussée. Pour permettre aux usagers de rouler en toute sécurité, les gravillons servent également à combler les imperfections de la voirie en vue d'un bon écoulement des eaux.

Coût pour la commune: 7463 €



• Secrétariat de mairie

Coût HT: 16 787.15 € Subvention 3357.43 € (dept)
Coût pour la commune: 13 429 €



Remise en état.

Validé par le précédent Conseil, le secrétariat de mairie s'est vu appliquer une rénovation de la façade Nord et du pignon Est.

Au programme, rejointoiement et taille des pierres blanches. Un résultat plus que satisfaisant permettant ainsi une seconde jeunesse pour ce bâtiment communal.

• Abri bus et signalisation

Un abri bus, rue principale

Financé en partie par le Département, le Conseil municipal et des bénévoles de Berles Monchel ont aménagé au mois d'Août, un nouvel arrêt de bus situé sur la rue principale.

La commune en a également profité pour remettre à jour les panneaux C6 (transport en commun) dans tout le village.

Coût HT: 4890 € Subvention 2430 € (dept)
Coût pour la commune: 2460 €



• L'église Saint leger

Le dossier de l'église suit son cours avec les demandes de subventions (Etat, Région, Département,...).

Si la situation sanitaire le permet, nous reviendrons vers vous de façon détaillée fin janvier 2021 lors d'une réunion publique programmée avec l'architecte et l'ensemble des partenaires disponibles.

Par ailleurs, l'architecte, Monsieur Hugues DEWERDT a été missionné pour réaliser le dossier de consultation des entreprises, étape indispensable demandé par les financeurs pour connaître le montant exacte des travaux.

La date butoir des réponses était le 9 Décembre 2020.

Avec la restauration de l'Eglise Saint Leger, l'aménagement de la Peupleraie, Berles veut s'engager dans la volonté de créer un « Village Patrimoine » et de s'inscrire dans une démarche de « Territoire engagé pour la nature » avec le soutien de la Région des Hauts de France. Dans ce sens nous allons établir un dossier spécifique à ces vocations.

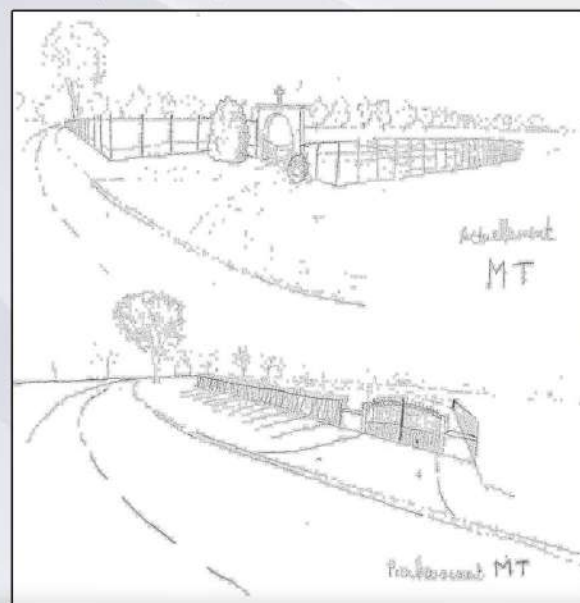


• Accès au cimetière

Coût HT: 40 070.70 € Subvention 16 028.28 € (dept)
Coût pour la commune: 24 042.42 €

Déjà engagés par l'ancien Conseil municipal, les travaux d'accès et de stationnement au cimetière vont être réalisés prochainement. A savoir :

- Dépose des anciennes plaques ciment,
- Pose d'une nouvelle clôture de type Canisse en 1.75m,
- Réalisation de deux murs briques intégrant un portail de 3m,
- Création d'un accès et d'un parking en enrobés de 275m² avec pose de pavés béton en frise.



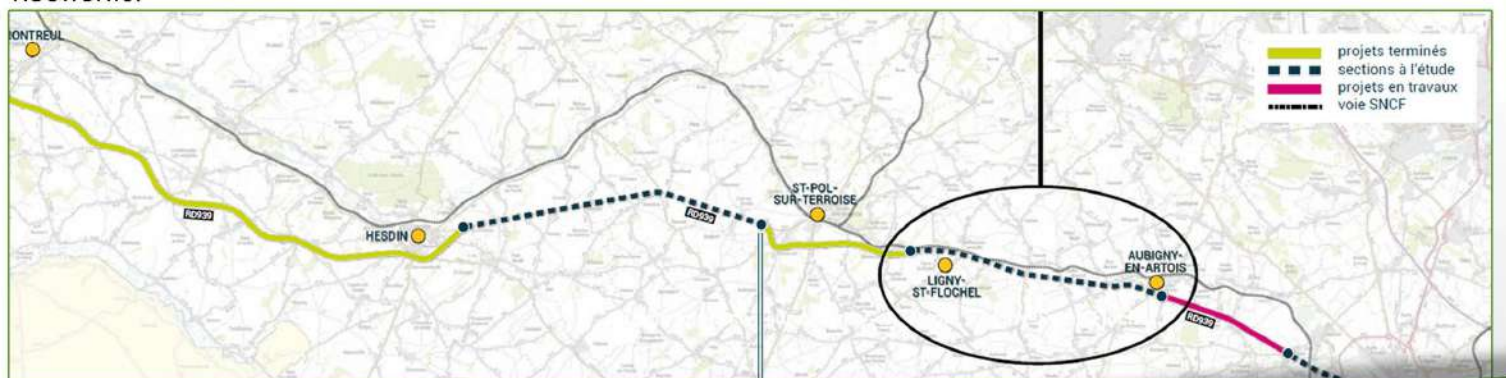
• Sécurisation de la RD939

Les Maires et 1ers Adjoints des communes de Savy-Berlette et Berles-Monchel ont rencontré Monsieur Jean-Jacques PENE du Département en charge des problématiques de sécurité routière sur notre secteur.

Les transports scolaires empruntent cet axe avec en particulier des traversées de chaussées au niveau de Savy et des tournes à gauche au niveau de Berles.

Il est évident que le trafic routier sur la D939, voie expresse, est en expansion. La mise en 2-2 voies avec déviation sur un trajet neuf (par le sud) n'étant pas à l'ordre du jour, il est impératif de sécuriser ces déplacements : les deux communes ont donc sollicité les services du département pour aménager un giratoire au niveau de la traversée Savy-Berles, un tourne-à-gauche en direction de l'école élémentaire (Rue Jules de Bonnevallet) et une voie d'évitement à Vandelicourt au niveau de la rue du Moulin.

Nous avons insisté sur l'importance d'une sécurisation pour les transports scolaires et l'avenir de nos écoles mais aussi bien évidemment pour nos habitants.



• Avenir de nos écoles

A notre initiative, une rencontre avec les maires, présidents et vice-présidents du SIVU des Trois Villages (Béthonsart, Fréwillers et Villers Brûlin) et celui des Hauts de Scarpe (Savy-Berlette et Berles-Monchel) a eu lieu le 22 Septembre.

Cette réunion a permis d'étudier et de comparer le fonctionnement de nos deux SIVU.

Une constatation s'impose : nos effectifs scolaires baissent avec fermeture de classe qui pourrait intervenir.

L'attractivité de nos écoles doit être renforcée ; différentes pistes, solutions sont évoquées :

- Développer l'accueil petite enfance
- Faire coïncider les horaires aux besoins
- Réhabilitation des classes maternelles de SAVY
- Se regrouper et ainsi éviter la multiplication des sites : écoles, cantine, garderie
- Béthonsart semble prêt pour cette solution
- Fréwillers paraît attiré par un regroupement avec Hermin, Caucourt, Gauchin le Gal
- Villers-Brûlin a également été approché par Tincques
- Sécuriser la liaison Savy-Berles est aussi indispensable pour les transports scolaires.

Chaque Conseil municipal devra y réfléchir dans le but de préserver au mieux nos écoles.

Une prochaine rencontre est déjà prévue en début d'année prochaine.



• Notre engagement

La Commune s'engage pour la préservation de l'environnement et de la biodiversité :

- en ayant une vision en ce sens pour les projets futurs de la Commune : allier confort du cadre de vie pour les habitants et engagement écologique.
- en s'entourant d'experts pour l'entretien des zones concernées et la réalisation de projets futurs (balaztels, peupleraie), notamment le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).
- en proposant des actions participatives et ludiques.

Pour aller plus loin, voici les différents rendez-vous qui ont eu lieu cette année concernant ce sujet. Plusieurs d'entre eux sont détaillés dans « la lettre d'info » disponible sur notre site internet berles-monchel.fr dans l'onglet « Vie Locale ». Si vous êtes curieux et désirez plus d'infos, allez y jeter un coup d'oeil !

- **15 Janvier** : réunion avec le CAUE et le CPIE pour l'aménagement de la Peupleraie

Le CPIE a présenté son pré-diagnostic et proposé à la Commune un protocole adapté.

Le CAUE a présenté son conseil et identifié les enjeux suivants :

- Préservation de l'identité du village
- Emploi de revêtements perméables
- Sécurisation des déplacements des piétons et des cyclistes
- Limitation des vitesses sur la rue d'Eau
- Implantation de mobilier de qualité



- **9 Septembre** : réunion avec le CPIE

Le CPIE a présenté les conclusions de son diagnostic écologique du site « la peupleraie » disponible sur notre site internet.

- **26 Septembre** : Opération « Nettoyons la Nature » : lettre d'info #4.
Ramassage des déchets dans les rues de Berles avec quelques volontaires. Le même jour, fauche et ramassage des herbes excédentaires aux Balaztels.
- **30 Septembre** : réunion publique à la salle communale, délibérations pour contribuer à établir la stratégie du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Scarpe Amont (SAGE), menées par la Communauté Urbaine d'Arras. Plus d'infos sur le site cu-arras.fr
- **7 Octobre** : réunion avec le CPIE, un représentant du Conseil Départemental et l'architecte paysagiste indépendant Mr Laborde. Délibérations et propositions pour l'aménagement de la Peupleraie en attendant la réunion publique du 15/10.
- **15 Octobre** : rencontre publique « Environnement et Cadre de Vie » à la salle communale : détail dans la lettre d'info #5
- **14 Novembre** : Opération « Plantation de Bulbes » avec les habitants : lettre d'info #5



Quelle est la situation de la commune ?

La commune est zonée en assainissement non collectif, il s'agit d'une technique de traitement des eaux usées à part entière qui concerne les logements individuels.

Tout propriétaire est de ce fait tenu d'équiper son logement d'une installation d'assainissement qu'il doit maintenir accessible afin non seulement d'en assurer l'entretien mais aussi d'en permettre le contrôle.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois exerce, depuis 2006, les contrôles de conception et d'exécution des installations d'assainissement pour les constructions neuves mais aussi pour les réhabilitations de l'installation d'assainissement des maisons existantes.

La loi Grenelle du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement a renforcé la réglementation sur les installations d'assainissement en imposant un diagnostic pour toute habitation vendue (le SPANC vérifie donc l'état de l'installation pour chaque habitation en vente, réalisé à la demande du vendeur). En cas de non conformité de l'installation, la loi impose également à l'acheteur de réhabiliter l'installation d'assainissement dans le délai d'un an après la vente. Dans ce sens la Communauté de Communes a engagé un suivi des habitations vendues depuis 2011. Elle relance systématiquement les nouveaux propriétaires qui n'auraient pas procédé à la mise aux normes de leur installation en mettant en place une majoration de redevance (330 euros TTC) par année de retard.

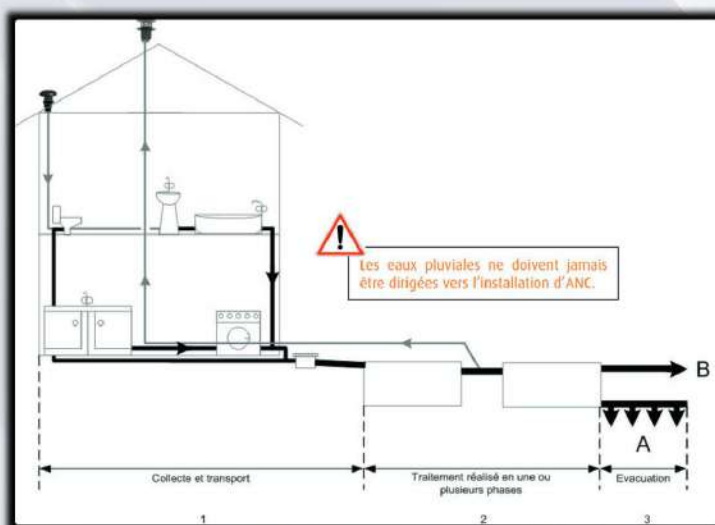
Le SPANC peut également effectuer le contrôle systématique de l'ensemble des installations de la commune. Un premier diagnostic de ce type a été réalisé sur la Commune de BERLES-MONCHEL en tout début d'année 2010.

En effet, un certain nombre d'installations individuelles n'est pas aux normes dans la Commune, rejetant parfois directement les eaux usées dans la Scarpe. Cela entraîne plusieurs problématiques.

Les principaux désordres liés aux systèmes d'assainissement non collectif sont :

- les problèmes de salubrité, de pollution des eaux de surface ou souterraines, qu'entraînent un engorgement du terrain par des eaux non ou insuffisamment traitées ;
- l'apparition d'odeurs nauséabondes ;
- l'apparition de résurgences d'effluents plus ou moins pollués ;
- Mal conçues ou mal exploitées, les installations peuvent engendrer de graves nuisances environnementales et des risques sanitaires.

- Un plan d'action va être étudié prochainement avec le SPANC afin de remédier au dysfonctionnement des différents assainissements qui engendrent des pollutions constatées.



• Nettoyons la nature

Samedi 26 Septembre la municipalité a organisé avec l'appui des Centres Leclerc la journée « nettoyons la nature » afin de poursuivre son action de sensibilisation à la protection de l'environnement. Les Centres Leclerc ont fourni les kits de nettoyage (sacs poubelle, gants, chasubles). Cette année, une quinzaine de personnes, encadrés par quelques parents et membres du Conseil municipal ont participé à cette journée.

Comme chaque année, beaucoup de déchets ont été collectés sur la voie publique.

Le but de cette action est d'inciter les enfants et adultes à être plus respectueux de la nature et éviter tous ces dépôts qui polluent notre environnement et qui pourraient facilement être évités puisque que la déchetterie la plus proche ne se situe qu'à quelques kilomètres de Berles Monchel.



• Plantation de bulbes

Faciles à cultiver par les enfants, les plantes bulbeuses sont les premières à fleurir à l'extérieur au printemps. Les enfants seront séduits par leur croissance rapide et leurs couleurs.

Par une belle journée automnale, le samedi 14 novembre dans une très bonne ambiance, la plantation des bulbes a été effectuée. Entre les tulipes, narcisses, crocus etc... le prochain printemps promet de belles couleurs dans la commune.



• Armistice

C'est quoi un armistice ?

Un armistice est une convention signée par plusieurs gouvernements mettant fin à des hostilités entre armées en temps de guerre. ... C'est le jour qui marque officiellement la fin d'un conflit ; il est souvent considéré comme une fête nationale pour les pays sortis vainqueurs d'un conflit armé

La situation sanitaire actuelle ne permettant pas d'organiser les cérémonies dans leur forme habituelle.

Le mercredi 11 novembre 2020, Mr le maire et ses adjoints ont procédé à un dépôt de gerbe à l'occasion du 102e anniversaire de l'Armistice de 1918.



• Décorations de Noël

Depuis début Décembre, le Conseil municipal et les nombreux bénévoles de la commune ont mis en place les décorations lumineuses et les panneaux de Noël dans les rues du village.

A la grande joie des petits Berlois et Berloises qui sont certains, du coup, que le Père Noël n'est plus très loin. Que toutes ces illuminations puissent réchauffer les cœurs des habitants.



LES DIFFERENTS CONSEILS MUNICIPAUX DEPUIS 1929

Le 5 mai 1929

DE BONNEVALLET Jules, Maire
DELION Jean-Baptiste, Adjoint
BRISSET Gustave
HOGUET Henri
FOVETTE Léon
LEGRY Hyacinthe
DELORY Jules
WACHEUX René
NORMAND César
MIELET Henri

Le 5 mai 1935

DE BONNEVALLET Jules, Maire
DELION Jean-Baptiste, Adjoint
HOGUET Henri (1)
LEGRY Hyacinthe
BRISSET Gustave
FOVETTE Léon
MERCIER Edouard
NORMAND César
MIELET Henri
DIEVAL Alfred (2)

Le 12 novembre 1944

BRISSET Gustave, Maire
DELION Jean-Baptiste, Adjoint
HOGUET Henri
NORMAND César
MERCIER Edouard
LEMOINE L
MIELET Adrien
TIQUET Emile
MIELET Henri
BRONGNIART Louis

Le 19 mai 1945

BRISSET Gustave, Maire
DELION Jean-Baptiste, Adjoint
MERCIER Edouard
HOGUET Henri
MIELET Adrien
TIQUET Emile
BOURY A
VASSEUR Florent
RAVAUX Clovis
NORMAND César

Le 31 octobre 1947

BRISSET Gustave, maire
MERCIER Edouard, Adjoint
MIELET Adrien
RAVAUX Clovis
DE CALAN Joseph
VASSEUR Florent
ROGEZ Gaston
TIQUET Emile
NORMAND César
GOSSIAUX André
POULAIN Jules

(1) 2ème Adjoint le 14/05/1939 en cas de mobilisation
(2) DIEVAL Alfred devient Maire le 21/11/1936

Le 8 mai 1953

BRISSET Gustave, Maire
MERCIER Edouard, Adjoint
RAVAUX Clovis
DE CALAN Joseph
MIELET Adrien
ROGEZ Gaston
VASSEUR Florent
MIELET Gaston
DIEVAL Alfred
POULAIN Jules
GOSSIAUX André

Le 23 mars 1959

MIELET Adrien, Maire
DE CALAN Joseph, Adjoint
RAVAUX Clovis
BRISSET Henri
MIELET Gaston
BRONGNIART Louis
GOSSIAUX André
CHARDOT Adrien
VASSEUR Florent
DECOIN André
DIEVAL Alfred

Le 27 mars 1965

MIELET Adrien, Maire
BRONGNIART Louis, Adjoint
VASSEUR Florent
VASSEUR Geneyiève
BOIDIN Fernand
CHARDOT Adrien
LEGRY André
DE CALAN Joseph
VASSEUR Gilbert
MIELET Bernard
BRISSET Henri

1968: de gauche à droite Joseph DE CALAN Conseiller Municipal, Louis BRONGNIART Adjoint, André GOSSIAUX Ancien Conseiller, Adrien MIELET Maire.



Le 27 mars 1971

MIELET Adrien, Maire
BOIDIN Fernand, Adjoint
BRISSET Henri
DE CALAN Joseph
MIELET Bernard
LEGRY André
DIEVAL Alain
CARESMEL Henri-Gilbert
GOTTRANT Léon
DHAILLE Pierre
FAUQUEZ Pierre



LES DIFFERENTS CONSEILS MUNICIPAUX DEPUIS 1929

Le 18 Mars 1977

MIELET Bernard, Maire (4)
GOTTRANT Léon, 1er Adjoint
BRONGNIART Louis, 2eme Adjoint
BRISSET Henri
FAUQUEZ Pierre
CARESMEL Henri-Gilbert
DE CALAN Joseph
BOIDIN Fernand
DIEVAL Philippe
DHAILLE Pierre
DROLET Robert

(4) MIELET Bernard devient Maire le 17/01/1976.
BRONGNIART Louis est élu Conseiller Municipal



Le 19 Mars 1983

MIELET Bernard, Maire
GOTTRANT Léon, 1er Adjoint
BRONGNIART Louis, 2eme Adjoint
DIEVAL Philippe
BRISSET Henri
CHOAIN Louis
DE CALAN Joseph
FAUQUEZ Pierre
BACQUEVILLE Gérard
DROLET Robert
DHAILLE Pierre

Le 24 Mars 1989

MIELET Bernard, Maire
GOTTRANT Léon, 1er Adjoint
CHOAIN Louis, 2eme Adjoint
BACQUEVILLE Gérard
BAYE Daniel
BRISSET Henri
COJON Philippe
DE CALAN Bernard
DIEVAL Philippe
DUCATEZ Philippe
FAUQUEZ Pierre

18 Juin 1995

GOTTRANT Léon, Maire
CHOAIN Louis, 1er Adjoint
DUCATEZ Philippe, 2eme Adjoint
BRISSET Henri
BAYE Daniel
TAHON Gérard
THELLIER Jean-Jacques
DEVAUX CHARDOT Françoise
DECODTS Eric
COJON Philippe
MOREL Martial

18 Mars 2001

GOTTRANT Léon, Maire
TAHON Gérard, 1er Adjoint
THELLIER Jean-Jacques, 2nd Adjoint
CHOAIN Louis
DUCATEZ Philippe
BRISSET MERCHIER Isabelle
DECODTS Eric
COJON Philippe
BOSSU Dominique
RIMAURO Hervé
RICART Claude



9 Mars 2008

THELLIER Jean-Jacques, Maire
TAHON Gérard, 1er Adjoint
DUHAMELLE Christiane, 2eme Adjoint
MORREEL Nadine, 3eme adjoint
RIMAURO Hervé
BRISSET Isabelle
RICART Claude
CHOAIN Louis
COJON Philippe
DECODTS Eric
GALLET Katy

Le 30 Mars 2014

THELLIER Jean-Jacques, Maire
MORREEL Nadine, 1ere Adjoint
COJON Philippe, 2eme adjoint
RIMAURO Hervé, 3eme Adjoint
DUHAMELLE Christiane
GALLET Katy
BRISSET Isabelle décédée le 05/05/2016
CHOAIN Louis
THERY Martine
NICOLAS Didier
NICOLAS Pauline

Le 15 Mars 2020

THELLIER Jean-Jacques, Maire
MORREEL Hubert, 1er Adjoint
THERY Martine, 2eme Adjoint
CLEMENT Emilie
CHOAIN Louis
CREPIN Guillaume
DEPLANQUES Mickaël
COJON Philippe
KORBI Mehdi
RIMAURO Jean
PRAT Claude

Hommage à Monsieur MIELET Bernard

Né à Berles-Monchel le 11 Octobre 1927, avec Christiane son épouse il consacre toute sa vie professionnelle à l'exploitation familiale.

Outre son métier, c'est son engagement communal qui est à souligner.

Elu conseiller municipal dès 1965 puis Maire de 1976 à 1995. Au cours de ces années, il aura été l'initiateur de nombreuses réalisations, notamment :

- Le programme de borduration et d'assainissement pluvial sur l'ensemble de la commune
- La création du RPI Savy-Berlette Berles-Monchel dès 1976, l'un des premiers du secteur. Très attaché à l'éducation des enfants en milieu rural, le groupe scolaire s'est enrichi d'une troisième puis d'une quatrième classe.

Homme disponible, à l'écoute des habitants, il a continué à participer aux manifestations diverses de la vie communale, bien après son retrait des fonctions d' élu.

Il a, en outre, été président du club de l'Amitié.

Très investi également dans la Paroisse de Berles-Monchel, il en fut aussi l'organiste assidu durant de nombreuses années.

Tout ce temps qu'un élu consacre à sa commune, il en prélève une bonne part sur le temps consacré à sa famille et à ses proches.

Tous ces engagements lui ont valu de nombreux témoignages de reconnaissance :

- Le mérite agricole
- La médaille d'honneur régionale départementale et communale
- Il fut également promu Chevalier des palmes académiques.



Monsieur MIELET Bernard s'est éteint le 13 Juin 2020 à l'âge de 92 ans.

Photo prise en 1982

Monsieur MIELET, Maire, accueille monsieur DELEBARRE, Ministre, à la mairie avec une délégation d'agriculteurs



Bonjour à tous!

Après la représentation d'«Atrébates Théâtre» de Savy, au profit de l'association «Choisir l'espoir», en février, nous avons réussi, en début de 1er confinement, à gâter les enfants, en distribuant des chocolats pour Pâques. Depuis, la vie associative s'est interrompue.

Cette période compliquée nous a obligés à annuler nos actions. Nous continuons néanmoins à espérer entrevoir des améliorations pour pouvoir nous retrouver. L'actualité nous contraint à nous adapter: aussi, en partenariat avec le CCAS et la Commune de Berles Monchel, notre Père Noël n'a pas oublié de passer chez nous mais, de façon adaptée!!!

Cette année, Il a décidé de s'entourer d'une parade musicale et d'une chorale exceptionnelle, en sillonnant le village, le samedi 19 décembre. Comme à son habitude, Notre Bon Vieux Bonhomme rouge sait enchanter les petits comme les grands, tout en respectant les gestes nécessaires au bien-être sanitaire.

Nous espérons vous retrouver tous, très bientôt, pour de nouvelles manifestations.....

Portez vous bien!!!!!!

Sylvie Caboche, Présidente de l'Association d'animation de Berles Monchel

Club de l'amitié



Les membres du club de l'Amitié vous souhaitent une bonne année 2021 et une bonne santé.

L'année 2020

Nous avons noté la démission de Marie-Andrée en tant que présidente et adhérente du club.

Ainsi que le départ en Ehpad de Denise FLAHAUT et de Madeleine THILLIEZ.

Le décès de Mr. Claude Bertin, le mari de Maria (la Vice Présidente du Club).

L'année 2020 a été très impactée par le COVID 19 ce qui nous a obligé à cesser nos activités.

Dès que les conditions sanitaires le permettront.

Si vous voulez passer un bon moment de détente, de convivialité (cartes, scrabble, rummikub).

Venez nous rejoindre à la salle des associations de Berles chaque dernier mercredi du mois de 14h à 18h.

Une cotisation de 20€ est demandée; elle s'ajoute à la subvention que nous accorde le Conseil municipal que nous remercions.

Pour le Bureau

Simone DELANNOY

Berles Monchel, un parc, un château



Notre association, qui aura bientôt deux ans, compte une quarantaine de membres, de Berles et des communes voisines.

En dépit de la crise sanitaire, elle poursuit ses activités dans les domaines du patrimoine et de l'environnement selon les orientations définies lors de l'AG du 24 septembre.

Au programme pour 2021, le spectacle « Fantaisies potagères et microcosmiques » d'Atrébates Théâtre, une sensibilisation au chant des oiseaux avec des spécialistes locaux de l'ornithologie, ainsi que la création d'un herbier de plantes locales.

Des conférences sont également prévues à moyen terme.

Ces projets, tirant parti des ressources qu'offre le parc du château, se situent dans la complémentarité de ceux de la commune (restauration de l'église, aménagement de la Peupleraie, candidature au label « Village patrimoine ») et s'inscrivent, plus largement, dans le cadre d'action de la Communauté de communes des « Campagnes de l'Artois ».

Les randonneurs de l'Atrébatie



Marcher c'est bon pour la santé, un jour de sentier = 8 jours de santé, vous vous sentez isolé....venez rejoindre notre association.

Laissez-vous tenter, mettez votre santé en marche.

En 2020 nous avons organisé une randonnée suivie de la galette, la marche gourmande à Ecoivres (Mt s Eloi), la route du Louvre à Lens.

L'année 2020 a été très impactée par le COVID 19, ce qui nous a obligés par 2 fois à suspendre nos randonnées et nos sorties (une croisière repas sur la Scarpe à DOUAI, la belle rando chez Décathlon, le parcours du cœur à BERLES-MONCHEL la marche gourmande à LICQUES, la randouillette à ARRAS, la balade en lumières à ARRAS et dernièrement le repas de fin d'année (à CATHERINETTE) en espérant que l'année 2021 sera plus clément.

Le club fonctionne :

- Le dimanche matin pour une randonnée de 8 kms
- Le lundi après-midi pour 2 randonnées de 6.5 et 8.5 kms et une rando douce de 4.5 kms
- Le jeudi après-midi pour 2 randonnées de 7.5 et 10 kms et une rando douce de 4.5 kms

- Pour tous renseignements veuillez contacter la Présidente Madame COMORERA Irène au 06 89 14 60 44 ou 03 21 03 12 21

ou

par mail: irenecomorera@outlook.fr

Faites attention et portez-vous bien



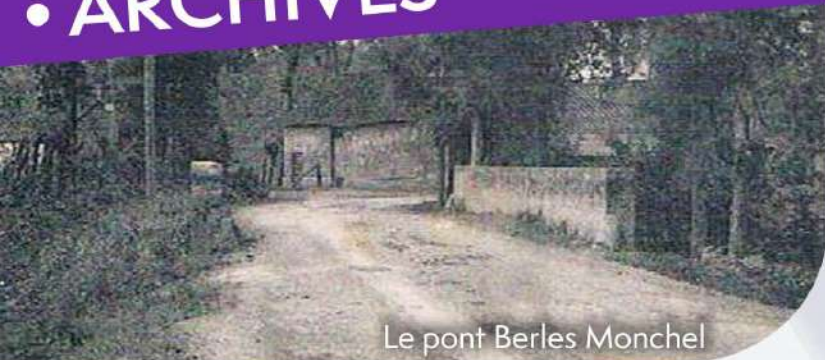
L'APE Savy-Berles est l'association des parents d'élèves des communes de Savy-Berlette et de Berles-Monchel.

Nous sommes présents pour l'organisation de différentes actions tout au long de l'année. Pour ce début d'année scolaire, il y a déjà eu les grilles de Noël, la vente de masques, la vente de Jacinthes, ainsi que la vente de galettes des rois pour le début d'année à venir. D'autres actions suivront, comme le séjour au ski pour les cm2.

Les années précédentes ont vu la réalisation de la fête d'halloween, la buvette à l'arbre de Noël, l'indémodable couscous, l'après-midi récréatif... Cette année, Covid oblige, nous ne serons pas en mesure de faire autant de manifestations publiques, mais nous ferons en sorte de réaliser des actions pour garder le lien, en attendant des jours meilleurs... Et espérons le, cette année, l'organisation de la fête des écoles tant attendue par les enfants.

Les différentes actions permettent de récolter de l'argent, afin de pouvoir aider la vie de l'école, dans les sorties scolaires, ou encore les achats de matériels en lien avec les besoins des institutrices.





Le pont Berles Monchel



la rue principale



La chapelle Saint Jean-Gould



Vue aérienne de Berles Monchel



la rue du cimetière



La route nationale

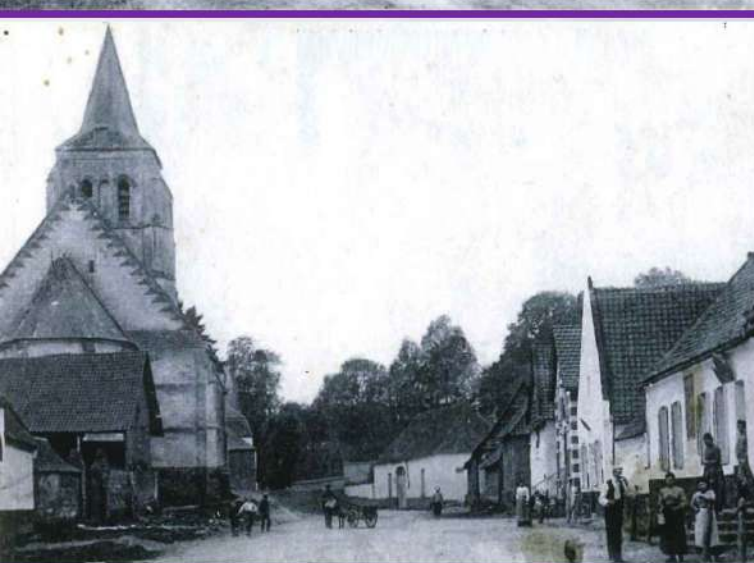


L'école



La mairie





• Merci Patrick

Patrick part à la retraite !

Silhouette jaune à moustache qui a arpenté quotidiennement nos rues depuis des années juché sur son tracteur, Patrick (c'est par son prénom que chacun l'interpelait affectueusement) a décidé de faire valoir ses droits à une retraite bien méritée.

Recruté en 2001 par M Léon GOTTRANT, Maire et encadré par M Gérard TAHON 1er Adjoint, il a su faire ses preuves et a été titularisé en 2003.



Sa gentillesse, sa disponibilité et sa conscience professionnelle l'ont rendu incontournable. Très proche des habitants, ponctuel, polyvalent, ne comptant jamais ses heures pour le bien de tous, il a été unanimement apprécié par jeunes et anciens, petits et grands. Il s'est toujours dévoué pour prendre soin de notre environnement et entretenir le fleurissement de notre commune.

A l'école, c'est lui qu'on appelait au moindre problème vu sa grande gentillesse et sa réactivité, pour des travaux aussi variés que l'électricité, le chauffage ou la plomberie des sanitaires.



Compétent dans de nombreux domaines, il faisait partie de ceux connaissant le mieux notre commune et ses habitants, toujours prêt à rendre service.

Le pavoisement des bâtiments publics, l'installation des décorations de Noël, l'entretien du cimetière, le nettoyage des caniveaux et trottoirs... sont encore autant d'autres tâches qu'il a réalisées avec rigueur et sérieux.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite qui, nous le savons, sera encore active.

Malheureusement, il ne nous sera pas possible de lui témoigner notre reconnaissance autour du verre de l'amitié, au regard de la situation sanitaire actuelle.

A son successeur, nous souhaitons la bienvenue et sommes persuadés qu'il saura suivre l'exemple de son prédécesseur.



